



AX40

DEVENIR REFERENT RGE BIOMASSE VECTEUR AIR



OBJECTIF

Maîtriser les règles de mise en œuvre des foyers, inserts et poêles à granulés de bois dans le respect des règles de l'art et de la réglementation en vigueur.
Obtenir les compétences techniques afin d'être référent Equipements biomasse vecteur Air dans le cadre d'une demande de qualification RGE

PROGRAMME

FORMATION EQUIPEMENT BIOMASSE VECTEUR AIR (Code FEEBAT MOD_BOISAIR)

Connaitre le contexte environnemental et bois énergie
(Enjeux, exigences réglementation thermique, combustibles, combustion, normes)
Concevoir une installation
(Dimensionnements de l'ouvrage de fumisterie)
Mettre en œuvre des conduits et réhabilitation
(Suivant la réglementation en vigueur)
Mise en œuvre des appareils de combustion
(Poêle, insert, cuisinière, poêle à granulés)
Réceptionner et maintenir son ouvrage

*La qualification RGE sera validée par qualit'ENR
si obtention d'une note minimale de 24/30 au QCM d'évaluation des acquis
si avis favorable du formateur aux travaux dirigés et travaux pratiques,
et si validation de votre dossier auprès de qualit'ENR*



**DUREE : 3 jours de 7h
(21 heures)**

**PRIX HT : 950€ HT
(1140€ TTC) TVA 20%**

Déjeuners compris,
Supports, Salles
théorique et pratique
climatisées, accès PMR.

PUBLIC CONCERNE
Installateurs

FINANCEMENT POSSIBLE
OPCO

TAUX DE REUSSITE
90,90%

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT, EVALUATIONS

La formation, animée par un formateur diplômé et expérimenté s'articule autour d'apports théoriques (Exposés à l'aide de documents PowerPoint diffusés par projection) suivis d'échanges, d'expériences.
Le formateur, les salles et supports de formations sont certifiés par Quali'ENR
La formation s'appuie aussi grâce une plateforme pratique.
Le support de formation (classeur) est fourni à tous les stagiaires.
Les évaluations sont réalisées par QCM (en début et fin de formation) et avis favorable du formateur.
Le nombre de stagiaires est limité à 12 personnes maximum

PRE-REQUIS :

Maîtrise l'installation des équipements de fumisterie et de chauffage courants.

CLOTURE INSCRIPTION (Délai d'accès) :

Une semaine avant le début de la formation

Dates de formation 2026

Du 9 au 11 Mars Du 29
Juin au 1er Juillet



**www.axop-formation.fr / Tel :
07.50.48.68.17**

Lieu de la formation : 403 rue Mario et Monique Piani 69480 Ambérieux d'Azergues

AXOP – Siège social- 1 allée des saules 69380 LISSIEU N° SIRET 813528387 00018

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691760469. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat